



BRIGHAM

Élaboration de la politique
de la famille et des aînés

LES FAMILLES ET LES AINÉS BRIGHAMOIS, RACINES ET FORCES DU DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS

Le 5 septembre 2017

Suzanne Lemieux, chargée de projet

La municipalité de Brigham a déjà posé les jalons d'une intervention en faveur des familles et des aînés dans son Plan stratégique 2015-2040. En effet, bon nombre d'objectifs qui y sont décrits visent à répondre aux besoins de ceux-ci. Souhaitant donner une assise solide à un développement municipal reconnaissant la place importante des familles et des aînés, Brigham choisit de se doter d'une politique de la famille et des aînés, s'engageant du coup dans la consolidation de ses fondations et la mise en place de balises marquant son développement.

1. Une municipalité attentive aux besoins des familles et des aînés

À travers diverses consultations, l'administration de Brigham a entendu les besoins, les attentes et les souhaits des familles et des aînés de la localité et en prend acte. Elle envisage le développement du cadre de vie et des services dans ce sens.

Les familles et les aînés apprécient la tranquillité Brigham. En effet, nombreuses sont les personnes qui expriment vouloir vivre dans un environnement rural et naturel préservé. Les familles et les aînés sont fiers du caractère de leur municipalité et souhaitent à la fois voir le dynamisme communautaire se déployer.

La santé économique de la municipalité devrait se traduire par un équilibre des finances publiques et une vitalité régionale sur le plan de l'emploi. À ce chapitre, la concertation régionale devrait profiter au développement de Brigham. Déjà, la Municipalité est engagée dans des démarches afin de concrétiser des développements commerciaux, industriels et sociaux qui créeront de nouveaux emplois sur le territoire de la municipalité et permettront de consolider sa richesse foncière.

Familles et aînés veulent que leurs déplacements soient agréables et sécuritaires tant en auto à vélo qu'à pied et veulent bénéficier d'un accès à des produits alimentaires de qualité. Le maintien de saines habitudes de vie est intimement associé à ces besoins. La présence d'entreprises agroalimentaires, en plus de faire rayonner la municipalité, permet l'accès à des produits de haute qualité. La mise en valeur de ces entreprises est importante pour accentuer leur impact sur la communauté.

Enfin, la beauté de l'aménagement, notamment au cœur du village, mérite de l'attention pour que familles et aînés se sentent bien partout dans la municipalité.

Au sens de la présente politique, on considère les familles comme une personne célibataire, veuve, divorcée ou séparée, ou un groupe de deux personnes, et leur(s) enfant(s) vivant sous leur toit. Les aînés sont les personnes de 65 ans et plus.

2. Le but de la politique de la famille et des aînés

L'administration de Brigham met en place une politique de la famille et des aînés afin que toutes les décisions et les actions mises en l'avant profitent des familles et des aînés. La présente politique a donc pour but de :

Créer un environnement propice à l'épanouissement des familles et des aînés brighamois

3. Les valeurs qui nous animent

À travers les échanges avec les familles et les aînés, on dégage trois blocs de valeurs qui regroupent leurs motivations et leurs préoccupations. L'administration s'en inspire quand vient le moment de développer des services au profit de ceux-ci.

- **Le développement responsable et le respect des individus :**
L'identité de Brigham est forte et tous veulent que le développement de celle-ci s'inscrive en portant attention à préserver l'environnement naturel pour les générations futures. Le développement doit aussi se faire en concordance avec la vision des citoyens. Ceux-ci doivent donc être bien informés.
- **L'engagement communautaire et l'entraide :**
L'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés passe incontestablement par la vitalité communautaire. Malgré l'étendue du territoire et les distances entre les quartiers, c'est l'interaction entre les familles et les aînés qui donne vie à une municipalité.
- **La ruralité, la tranquillité et le sentiment de sécurité :**
La nature même de Brigham repose sur ces trois dimensions, elles doivent être préservées et consolidées.

Afin de répondre aux besoins des familles et des aînés et faire honneur à leurs attentes et leurs désirs, la gestion de l'administration municipale découle essentiellement de deux valeurs centrales :

- **L'intégrité**
Cette valeur fait appel à décider et agir avec honnêteté et impartialité. Les questions entourant les familles et les aînés seront analysées avec rigueur.
- **La transparence**
L'administration municipale entend continuer d'utiliser toutes les plateformes qui lui sont accessibles pour informer les familles et les aînés sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs et ses résultats.

4. Les objectifs généraux de la politique

Afin de poursuivre le but de la politique, trois objectifs généraux devraient guider les décisions et les actions de la municipalité. Ce sont :

- **Développer un sentiment d'appartenance et une communauté dynamique**
Puisqu'une municipalité est avant tout une communauté, la dimension humaine est au cœur d'un environnement épanouissant.
- **Initier des démarches visant à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés**

Il est de la responsabilité de la municipalité de faire ce qui est en son pouvoir pour rencontrer les attentes de ses citoyens sur le plan de la qualité de vie en tenant compte des ressources disponibles et des caractéristiques qui la rendent unique. Sous-tendant donc ce dernier objectif général.

- **Respecter les capacités financières de la municipalité et de ses résidents.**

Cet objectif consolide la position de la Municipalité à l'effet de continuer à travailler en considérant les capacités financières de la municipalité et de ses résidents et maintenir l'assiette fiscale.

5. Les orientations et les objectifs

Brigham considère trois enjeux importants qui influencent la qualité de vie des familles et des aînés du territoire et donnent le goût à d'autres de venir s'installer ici. Ceux-ci traduisent les orientations que se donne la municipalité.

5.1. La vitalité communautaire

Pour continuer à faire briller l'étincelle qui rend les relations faciles, l'environnement agréable et que Brigham développe son attractivité, on doit faire en sorte que les familles et les aînés soient fiers et se sentent bien partout sur le territoire. La vitalité communautaire de Brigham est intimement liée à son caractère rural. Il est important d'éviter la dévitalisation et de maintenir la richesse afin de préserver la qualité l'environnement rural et naturel. Ici, l'implication citoyenne sera à l'honneur.

Les objectifs poursuivis ici sont:

- Assurer un soutien aux projets structurants visant à maintenir la vitalité et la richesse de l'environnement rural et naturel;
- Soutenir les initiatives citoyennes en lien avec les orientations de la présente politique;
- Pérenniser l'offre en loisir, les services de la bibliothèque et la réalisation d'événements rassembleurs;
- Améliorer l'aménagement paysager des noyaux villageois et urbains.

5.2. L'accès à des services de proximité

Les besoins des citoyens sont bien réels et, bien que la municipalité ait un caractère rural, l'accessibilité de services reste un enjeu de tous les jours pour beaucoup de familles et d'aînés. Dans la mesure de ses possibilités, la municipalité de Brigham veut utiliser des ressources, ses pouvoirs et ses expertises pour rendre certains services plus facilement accessibles. On veut ici :

- Assurer la qualité des voies publiques;
- Poursuivre les aménagements dans les parcs et le sentier;
- Soutenir le déploiement de services socioéducatifs pour les 0-5 ans;
- Épauler les organisations régionales pour faciliter l'accès des familles et des aînés à des services sociaux et de santé.

5.3. Le développement socioéconomique local

L'enrichissement du milieu tient en partie à la venue de nouveaux résidents qui viendront fonder ou élever leur famille ou vivre leur retraite. Le développement socioéconomique local aussi tributaire de la consommation de biens et services locaux. Leur disponibilité et le fait que les familles et les aînés les connaissent sont au cœur d'un pan important de la vitalité socioéconomique locale.

Aussi, la possibilité de travailler à proximité de sa résidence et de s'impliquer bénévolement assure aux familles et aux aînés les bases fondamentales d'une qualité de vie. La municipalité de Brigham compte soutenir le développement socioéconomique local au profit des familles et des aînés du territoire en travaillant en fonction des objectifs suivants :

- Promouvoir le mode de vie brighamois, les attraits et les services à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité;
- Faciliter l'accès à l'habitation;
- Collaborer au développement d'initiatives en emploi;
- Mettre en valeur la production maraichère et de l'acériculture locale, en collaboration avec les entreprises agroalimentaires.

6. En conclusion

La politique de la famille et des aînés constitue un engagement réel de l'administration municipale tant au plan politique qu'administratif. Par contre, et pour rester en phase avec ses valeurs, Brigham devra compter sur l'implication citoyenne afin que la qualité de vie des familles et des aînés reste une préoccupation constante de partagée par toute la communauté. Pour ce faire, la municipalité joint à la présente politique, un plan d'action triennal qui sera mis à jour annuellement. Suivant l'adoption de la politique, un comité consultatif de la famille et des aînés sera formé et aura pour mandat de conseiller l'administration municipale sur les questions sensibles pouvant toucher la qualité de vie des familles et des aînés.